



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 19 septembre 2003

Participation au programme Européen 'LIFE Nature'

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 8 septembre 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 22 septembre 2003

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Alain BAUDIN

Présents :

***Adjoint*s :**

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean-Louis EPPLIN.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 septembre 2003

DELIBERATION D20030368

Dir.Sécurité Travail-Coordination
Concessionnaires

Participation au programme Européen 'LIFE Nature'

Monsieur Amaury BREUILLE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Le Parc Interrégional du Marais Poitevin et la Ville de Niort envisagent un partenariat pour une remise en valeur du site des marais de Galucher et de la Plante, dans le cadre des programmes européens *Life-Nature*.

Lancés en 1992, les programmes Life Nature visent à soutenir des projets de maintien ou de remise en état d'habitats naturels dans des zones de protection spéciale ou des sites d'intérêt communautaire. Les marais de Galucher et de la Plante remplissent ces conditions. Ce sont des sites d'un grand intérêt écologique, constitués notamment de terrés et abritant une faune et une flore particulièrement intéressantes.

Ce projet s'inscrit parfaitement dans le cadre de notre opération coulée verte qui, au-delà d'un cheminement en bord de Sèvre, doit également offrir des possibilités de découverte de la nature et de sensibilisation à l'environnement.

L'obtention du label Life-Nature permet de financer les différentes phases d'une opération (maîtrise d'œuvre, acquisition foncière, travaux, entretien, sensibilisation du public...) avec une contribution de l'Union Européenne à hauteur de 50 % du coût total du projet.

Par ailleurs, il est possible d'adjoindre d'autres financeurs nationaux pour participer aux 50 % restants.

Le projet a une durée de 2 à 4 ans.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser le Maire à approuver le dossier de candidature
- autoriser le Maire à solliciter des subventions auprès des collectivités territoriales et des organismes nationaux et européens.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Amaury BREUILLE

[Ordre du jour](#)